

A

(N° 194.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 5 AVRIL 1843.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. MAERTENS, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Théodore-Jean Oostinjen.

MESSIEURS,

Le sieur Théodore-Jean Oostinjen, sergent au 12^{me} régiment d'infanterie, sollicite la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire, né à Cullenbourg (Pays-Bas), le 13 août 1800, se trouve au service de la Belgique depuis l'année 1831, et ses chefs attestent que sa conduite est fort bonne et qu'il s'est toujours acquitté avec beaucoup de zèle de ses devoirs militaires.

Le Rapporteur,

J. MAERTENS.

Le Président,

F. DU BUS, AÎNÉ.
